



Copie du dossier (lettre + CV) à
Béatrice LEOPOLD
Bureau Local des Compétences
beatrice.leopold@cnes.fr

POSTE BLC N° 26/2021

Diffusé le : 18/08/2011



Dossier de candidature à adresser à :

recrutement@arianespace.com

Réf. société du poste :

poste DO n°21.26

Date de prise de fonction : dès que possible

Poste : annulé le

gelé le :

modifié le :

CADRE SÉCURITÉ DU TRAVAIL

ACTIVITE :	Placé sous l'autorité du Directeur d'Établissement de Guyane (DO/K), le Département Sécurité & Environnement est en charge de mettre en place et d'animer tous les aspects relatifs à la prévention, à la sécurité et à la protection de l'environnement de l'Établissement. Il est également en charge de coordonner en matière de sécurité, la totalité des activités techniques sur l'ensemble de l'Établissement pour ses domaines de compétences.
SITE :	ELA 3 – Bât. GALILEE, Centre Spatial Guyanais, KOUROU
QUALIFICATION :	<input checked="" type="checkbox"/> Ingénieur - Cadre <input type="checkbox"/> Technicien Sup – Agent de Maîtrise <input type="checkbox"/> Employé - Ouvrier
FILIERE : (à renseigner par le BLC)	
NATURE DU CONTRAT :	<input checked="" type="checkbox"/> Contrat à Durée Indéterminée <input type="checkbox"/> Contrat à Durée Déterminée de : Motif de recours : <input type="checkbox"/> Contrat à Durée Déterminée à terme imprécis Motif de recours :
MOTIF DE RECRUTEMENT :	<input type="checkbox"/> Création de poste <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement

DEFINITION ET CARACTERISTIQUES DU POSTE :

Le (la) titulaire travaillera sous l'autorité directe de l'Ingénieur Sécurité du Travail du Département Sécurité & Environnement qui est en charge de tous les aspects relatifs à la prévention des accidents et à la coordination des entreprises extérieures.

Les tâches principales qui sont confiées au (à la) titulaire sont les suivantes :

- Conseiller les industriels et les responsables sur les questions relatives à la sécurité du Travail ;
- Etablir et tenir à jour les plans de préventions ;
- Participer aux Audits SSE (Santé, Sécurité et Environnement) ;
- Représenter l'Établissement aux réunions d'ouverture et réunions d'avancement des chantiers réalisés dans l'Établissement ;
- Coordonner la sécurité des chantiers déroulés sur l'établissement ;

- Gérer l'approvisionnement et la distribution des EPI pour les employés intervenant dans l'Établissement de Guyane ;
- Assurer le suivi des contrôles réglementaires entre les industriels et les organismes de contrôle ;
- S'assurer des mises en conformités des équipements suites aux contrôles réglementaires ;
- Gérer directement certains travaux ayant trait à la sécurité ;
- Contrôler l'application des règles de sécurité et le port des EPI dans les installations ;
- Vérifier le respect des prescriptions du code du travail dans les dossiers techniques des travaux à réaliser ;
- Assurer par rotation le secrétariat POI (Plan d'Opération Interne) lors des chronologies de lancement ;
- Enregistrer les accidents et les quasi-accidents survenant sur le périmètre d'activités de l'Établissement ;
- Participer à la mise à jour de la documentation (Notes techniques, documents réglementaires, affichage ...) en matière d'Hygiène et Sécurité de l'établissement.

FORMATION :	Cadre en Santé, Sécurité et Environnement (SSE)
EXPERIENCE SOUHAITEE :	le (la) titulaire justifiera d'une expérience minimale de 5 ans dans le domaine de la sécurité industrielle et aura une solide culture dans la gestion et prévention des risques au quotidien.
CONNAISSANCES PARTICULIERES :	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité du travail : maîtrise des aspects santé et sécurité du code du travail. • Installations industrielles à risques : connaissances de la législation des installations classées. • Maîtrise des langues française et anglaise. La connaissance du russe ou de l'italien serait un plus. • Permis B exigé
CONDITIONS DE TRAVAIL :	Travail ponctuel en horaires décalés
APTITUDES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à travailler en équipe, diplomatie. • Bon rédactionnel. • Esprit de synthèse. • Autonomie. • Rigueur. • Disponibilité
DATE D'ENTREE EN FONCTION :	Au plus tôt